Institut Français du Textile et de l'Habillement

Programme de formation

Mod1 / Vêtements enfants - Introduction au cadre réglementaire (Fondamentaux) - MOD_2026870

DUREE :

2,00 heures

MODALITES

À distance

NIVEAU

Initiation

PUBLIC VISE

Stylistes, modélistes, chefs de produit, développeurs produit, responsables qualité et toute personne intervenant dans la conception ou la mise sur le marché de vêtements pour enfants.

IFTH s'engage dans l'accès à la formation des personnes en situation de handicap. Contactez notre référente Handicap (referenthandicap@ifth.org) afin d'aborder vos besoins spécifiques et éventuelles adaptations durant votre parcours de formation.

PRE-REQUIS

Aucun pré-requis

Objectifs pédagogiques

- Acquérir une vision d'ensemble du cadre réglementaire et normatif applicable à la sécurité des vêtements pour enfants.
- Identifier les principaux textes et référentiels applicables ; repérer les obligations et les familles de risques à prendre en compte lors du développement produit.

Parcours modulaire : le module 1 constitue le socle commun obligatoire. Après l'avoir suivi, chaque participant peut sélectionner librement un ou plusieurs modules de spécialisation (modules 2 à 5), selon ses produits et ses besoins professionnels.

Description / Contenu

- Principes clés du Règlement relatif à la sécurité générale des produits (RSGP).
- Sensibilisation aux restrictions de substances chimiques dans les articles textiles (REACH).
- Principales obligations d'étiquetage et d'information du consommateur.
- Panorama des principaux référentiels normatifs relatifs à la sécurité des vêtements pour enfants.

Moyens et supports pédagogiques

La formation se veut dynamique et interactive.
Chaque module s'appuie sur des supports numériques adaptés au sujet traité : présentations PowerPoint, études de cas, animations flash et quiz.
Des échanges avec le formateur, des illustrations issues de situations concrètes ainsi que des études de cas et ateliers pratiques sont proposés pour faciliter l'appropriation des exigences et leur application à la conception et au

développement des vêtements pour enfants.

Organisation du parcours modulaire : La formation est organisée en cinq modules indépendants sur le plan thématique, mais articulés autour d'un socle commun. Le module 1 « Fondamentaux : Vêtements enfants – Introduction au cadre réglementaire » est obligatoire et doit être suivi en premier. Il permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour aborder les approfondissements. Après ce module, chaque participant peut sélectionner librement un ou plusieurs modules 2 à 5 selon ses besoins, ses produits et ses responsabilités. Les approfondissements mobilisent et complètent les acquis du module.

Tarifs et construction du parcours

Formule	Prix
Module 1 seul (obligatoire)	500 €
Offre parcours : module 1 + 1 module au choix parmi les modules 2 à 5	750 €
Chaque module supplémentaire après l'offre parcours	250 €
Parcours complet (modules 1 à 5)	1 250 €

Les modules 2 à 5 ne peuvent pas être suivis sans avoir préalablement réalisé le module 1. Le tarif de 250 € par module complémentaire s'applique aux modules ajoutés après l'achat de l'offre « module 1 + un module au choix ».

Modalités d'évaluation et de suivi

En amont de la formation :
INTER/INTRA: Test d'auto-positionnement des compétences - Recueil des besoins et attentes des participants.
INTRA : Echange avec les parties prenantes et l'équipe Formation IFTH pour adapter ou coconstruire un programme correspondant aux objectifs professionnels des participants.

En début de formation : Tour de table approfondi pour déterminer avec les participants leurs objectifs d'apprentissage (ce qu'ils veulent appliquer en situation professionnelle à l'issue de la formation).

En cours de formation : Questions orales pour évaluer et valider en continu les acquis des participants - Toute modalité d'évaluation formative en fonction des objectifs visés et des méthodes pédagogiques du formateur (mises en situation, quiz ...).

En fin de formation : Questionnaire de satisfaction à chaud et Test d'auto-évaluation des compétences - Évaluation du niveau de compétences atteint par les participants à l'issue de la formation et réalisée par le formateur - Quiz sommatif selon les programmes

Module mis à jour le 05/11/2026